



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de  
TOURNON-SUR-RHÔNE**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 07-2021-02-16-003  
portant nomination des membres des commissions de contrôle  
chargées de la régularité des listes électorales  
pour les communes de l'arrondissement de TOURNON-SUR-RHÔNE**

**Le préfet de l'Ardèche,  
Chevalier de la Légion d'honneur**

VU la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU le code électoral, et notamment les articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU la circulaire du ministre de l'intérieur NOR : INTA1830120J en date du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-01-25-002 du 25 janvier 2021 portant délégation de signature à M. Bernard ROUDIL, sous-préfet de Tournon-sur-Rhône ;

VU les propositions des maires concernés ;

VU les désignations du président du tribunal judiciaire de PRIVAS par ordonnance du 4 février 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le sous-préfet de TOURNON-SUR-RHÔNE ;

**A R R Ê T E**

Article 1<sup>er</sup> : la composition des commissions de contrôle des listes électorales des communes de l'arrondissement de TOURNON-SUR-RHÔNE est fixée conformément aux deux tableaux joints en annexe.

Article 2 : les membres des commissions de contrôle sont nommés pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Article 3 : la composition des commissions de contrôle devra être rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

Article 4 : le présent arrêté s'appliquant à compter de ce jour, l'arrêté préfectoral n°07-2019-01-10-004 du 9 janvier 2019 modifié, portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes de l'arrondissement de Tournon-sur-Rhône à compter du 10 janvier 2019, est abrogé.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69003 Lyon) ou par l'intermédiaire de l'application "Télérecours citoyen" ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans les deux mois suivant sa publication.

Article 6 : Le sous-préfet de TOURNON-SUR-RHÔNE et les maires des communes de l'arrondissement de TOURNON-SUR-RHÔNE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Tournon-sur-Rhône, le 15 FEV. 2021  
Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet,

Bernard ROUDIL

**COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS  
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII**

Commune	Conseiller municipal		Délégué de l'administration	Délégué du tribunal de grande instance
	Titulaire	Suppléant		
ACCONS	Titulaire	Brigitte TARI	Geneviève CHANUT	Josette CHALANCON
	Suppléant	Sébastien CHABAL	Serge RIFFARD	Guy REYNAUD
ALBON D'ARDÈCHE	Titulaire	Laurence SAUTEL	Caroline BLACHE-CRUCHE	Yvon ISSARTEL
	Suppléant	Perrine BLACHE	Laurent VERGNES	Dominique SERRE
ANDANCE	Titulaire	Patrick BOYER	Géard BUISSON	Pierre BIENNIER
	Suppléant	Roland CERRUTTI-MICLET	Marie-France BERGOGNON	Régine ROBIN
ARCENS	Titulaire	Lionel VIGNAL	Nicole PELLISSIER	Serge CURINIER
	Suppléant		Jean-Louis DEBAR	Laurent JOURDAN
ARDOIX	Titulaire	Pierre SERVANT	Pierre DANDRIEUX	Jacques VEYRIER
	Suppléant	Lucie COSTE-CHAREYRE	Eliane GARNIER	Marie-Dominique DERT
ARLEBOSC	Titulaire	Michel ANDRE	Jean-Yves CROS	Jean-Paul AGER
	Suppléant		Claude DARU	Marie-Madeleine PALLISSE
ARRAS-SUR-RHÔNE	Titulaire	Bruno BECHERAS	Bernard REYNAUD	Pascal LIONNETON
	Suppléant		André CHALEAT	Jean-Pierre MOUCHELET
BELSENTES	Titulaire	Sylvia CHABAL	Bernard ARGAUD	Serge BADUÏLE
	Suppléant	Lionel ARGAUD	Geneviève SACHOT	Didier MICHEL
BOFFRES	Titulaire	Marcel JULIEN	Chantal VACHER	Robert CLAIRET
	Suppléant		Allain DURAND	
BOGY	Titulaire	Marie-Laure BONNET	Martine METHÉ	Alain ARNAUD
	Suppléant	Stéphanie BONNET	Claudine BRUYERE	Rémi GRENIER
BOUCIEU-LE-ROI	Titulaire	Camille CHEVRET	Maryse OSTERNAUD	Eric BANC
	Suppléant		Olivier LE CHAPELAIN	Catherine CONTAMINE
BOZAS	Titulaire	Jacques PERRET	Solange CHATELAS	Pierre BERGERON
	Suppléant		David CHALAYE	Christelle OSTERNAUD
BROSSAINC	Titulaire	Blandine AGERON	Huguette CELLARD	Marcel ROYET
	Suppléant		Guy VALANCONY	Bernard BAROU